

Le revenu de base : une logique perverse

Catherine Mills

- L'idée est à nouveau au cœur de l'actualité sociale par la volonté du gouvernement
- d'instituer, au moment même des négociations sur l'assurance chômage, un revenu
- minimum se substituant au RSA et à une partie des prestations sociales liées à la
- pauvreté, à l'instar de ce que préconisait déjà le rapport Sirugue. Il n'est pas inutile de
- rappeler une fois encore les enjeux du débat.

Le revenu universel ou de base est proposé par certains à gauche comme EELV et des députés socialiste proches de Benoît Hamon. Mais c'est aussi un projet ultralibéral, prôné notamment par l'économiste néoclassique américain Milton Friedman. On prétend allouer un revenu monétaire dans le cadre de la théorie des choix individuels. Ce revenu dit aussi d'existence serait octroyé à chacun sans conditions de ressources. Ce revenu monétaire, individuel et faible, s'opposerait aux services publics et au salaire minimum. En France, les plans libéraux visent l'éclatement de notre système de Sécurité sociale : un repli vers l'assistance avec un financement par l'impôt, un filet de sécurité sociale limitée avec un décrochage du financement par les cotisations d'employeurs, enfin la montée de l'assurance et la capitalisation. Ils recherchent la réduction des dépenses publiques et sociales, des emplois publics, en liaison avec la baisse des prélèvements fiscaux et sociaux, principalement sur les entreprises. Les déclarations fluctuantes de Macron sur le revenu de base annoncent la fusion de l'allocation logement, RSA, aide sociale et prestations familiales. Il affirme, comme Sarkozy, mettre au centre la valeur travail pour stigmatiser la « désincitation au travail » des chômeurs « assistés » et des salariés « rigides ». Il se prononce pour un revenu sous conditions de ressources, ce qu'est d'ailleurs déjà le RSA, que nous voulons réformer et augmenter.

Quant aux « utopistes » qui envisagent un revenu inconditionnel sans conditions de ressources, comment laisser croire qu'on peut engager une autre répartition des revenus sans s'attaquer au type de production des richesses ? Ces projets, qui se veulent généreux, se heurtent à la question du financement et conduiraient de fait à un système peu ciblé sur la lutte contre le chômage et les injustices sociales. Le montant de ce revenu universel est d'ailleurs fixé à un niveau bas, en dessous du seuil de pauvreté et ne permettrait pas de l'éradiquer. Ces projets restent marqués par le dogme de la fin du travail et de l'impuissance à agir véritablement contre le chômage et la précarité. On « partagerait » des miettes

et l'on serait contraint à économiser sur les autres prestations sociales.

Pour notre part, nous voulons construire l'éradication du chômage et de la précarité. Notre projet de sécurisation de l'emploi et de la formation, initié par Paul Boccard, avance le principe de continuité de droits et revenus relevés, articulé à la formation afin de viser une mobilité de progrès social, choisie. Il s'agirait aussi de créer un service public d'emploi et de formation avec affiliation automatique et universelle dès la fin de l'obligation scolaire, ouvrant un droit à un emploi ou à une formation rémunérée de bon niveau pour une insertion dans l'emploi qualifié. Cela exige une réforme de progrès du système d'indemnisation du chômage et de la formation continue, au lieu de nouveaux reculs imposés par le MEDEF. Il faut mener la bagarre contre le coût du capital, en combattant l'obsession de la réduction du coût du travail et des « charges sociales » des entreprises, alors que c'est l'explosion des charges financières qui mine notre économie. Il faut abroger les lois Macron qui entraînent l'insécurité sociale et ouvrir une alternative véritable pour une sécurisation et un développement de l'emploi, de la formation et du revenu. C'est le sens de la proposition de loi déposée par André Chassaigne à l'Assemblée nationale. Sécuriser l'attribution des ressources implique un nouveau type de production des richesses ; il s'agirait de révolutionner les gestions des entreprises avec la conquête de nouveaux droits des salariés et des critères nouveaux de gestion. La lutte contre l'envolée des licenciements et des emplois précaires, la création d'emplois stables à plein temps, qualifiés, correctement rémunérés s'imposent. Il faut aussi une réforme juste et efficace socialement de la fiscalité et du financement de la Sécurité sociale. Nous défendons le principe révolutionnaire de la cotisation sociale, liée à l'entreprise où les salariés créent les richesses. Nous voulons promouvoir un nouveau crédit, jusqu'à la BCE au niveau européen, afin de financer un Fonds de développement social et écologique, visant le développement des emplois, le progrès social et environnemental. ■■■